

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-679792

69482

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10308 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : Bujeddu Fatima
 Date de naissance : 12/01/1976
 Adresse :
 Tél. : 06 22 45 76 12 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Date de consultation : / /
 Nom et prénom du malade : Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Casablanca, le 28 AVR. 2021

Pr. Mohamed Arssi

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

TRAUMATOLOGIE DU SPORT

CHIRURGIE ARTHROSCOPIQUE

CHIRURGIE ET MEDECINE DU SPORT

TEL : 0522 27 02 79 - FAX : 05 22 26 79 42

GSM : 06 61 25 11 11 - E-mail : m.arssi@hotmail.fr



LETTRE DE REEDUCATION

Cher confrère :

Je vous adresse Mr /Mme : Bouazza Gti

Qui présente : Halenx valgus - pied - DT

Traité par : Arssi

Pour rééducation fonctionnelle : faire rééducation du pied

Nombre de Séances : DT/2, garder l'écart entre

OBSERVATIONS : 20% de gain musculaire +
+ mobilisation musculaire +
amélioration musculaire

- MOBILISATION ARTICULAIRE
- RENFORCEMENT MUSCULAIRE
- PHYSIOTHERAPIE
- CRYOTHERAPIE
- M.P.T
- RECUPERER AMPLITUDES ARTICULAIRES
- DRAINAGE
- GAINAGE
- AUTRES :

STRAPÉDIK ←
régulièrement 2x
et 2x en relais le
résultat
20% de gain 2-3 ml / 2x

Pr. M. ARSSI

URGENCES 24H/24H

05 22 26 79 42 : شارع عمر الإدريسي (قرب حديقة مردوخ) - الدار البيضاء-الفاكس :

64 BD Omar El Idrissi (en face du jardin murdoch) - casablanca-fax : 05 22 26 79 42

Tél : 05 22 27 72 72(L.G) / 05 22 27 02 79 / 05 22 27 80 34 / 05 22 26 73 00 / 05 22 27 53 71 / 05 22 27 32 85 : الهاتف

E-mail : info@cliniquemerssultan.ma / www.cliniquemerssultan.ma



KINE ERGO

Casablanca, le ... 08/10/2021

**Bd Mohamed Taieb Naciri
Gh1 - Immeuble 8 - Appt n° 1
Firdaous - Hay Hassani
Casablanca 20.220**

KINE ERGONOMIQUE
Av Moh Naciri, Complexe Al Firdaws
Escale 8, Appt 1 - Casablanca

A

ASSURANCE : ... NURRAS ... - Casablanca

OBJET : Facture n° 46.../2021

Concernant M. /Mme ... Bouabdoul Fatiha

Séances de rééducation de ... piéd droit

du ... 07/06/2021 au ... 08/10/2021

Objet d'une ordonnance médicale du ... 28/04/2021

Accord du

Nb/Séances	HU /DH	Montant	Observations
<u>30</u>	<u>100, DA</u>	<u>3000, DA</u>	KINE ERGONOMIQUE Av Moh Naciri, Complexe Al Firdaws Escale 8, Appt 1 - Casablanca

Arrêtée la présente facture à la somme de :

..... Trois mille Dhs

KINE ERGONOMIQUE
Av Moh Naciri, Complexe Al Firdaws
Escale 8, Appt 1 - Casablanca

Salutations

#305C plb

RENDEZ-VOUS

DATE	OBSERVATIONS
07-06-2021	M Hoo. D
12-06-2021	M Hoo. D
14-06-2021	→ 10h30
18-06-2021	→ 10h30
28-06-2021	→ 10h30
02-07-2021	→ 10h30
06-07-2021	→ 10h30
09-07-2021	→ 11h30
12-07-2021	→ 10h30
14-07-2021	→ 11h30

DATE	OBSERVATIONS
20-07-2021	10h30
27-07-2021	11h30
27-07-2021	11h30
27-07-2021	10h30
03-08-2021	10h30
07-08-2021	10h30
11-08-2021	10h30
17-08-2021	14h30
24-08-2021	11h30
28-08-2021	15h30

KINEFERGONOMIQUE
Naciri, Complexe Al Firdous
Escale 8, Apt 11 - Casablanca



KINERGGO



KINERGGO

Centre de Kinésithérapie
& D' amincissement

CARTE DE RENDEZ-VOUS

NOM & Prénom : Bouaddou Fatima

N° Dossier : 3055

Date : 07.06.13

Rée : Amin :



Bd. Mohamed Taieb Naciri, GHA - Imm. 8 - Appt. 1
Al Firdaous H.Hassani - Casablanca



05 22 93 08 36



kineergo2013@gmail.com

Les Seances Sont Valables 6 Mois à Compter de la date de la Première Séance

KINE ERGGO
Au-Moh Naciri - Appt 1 - Casablanca
Escalier 11
Fatima Bouaddou